68e ANNÉE N° 2648 PARAIT LE SAMEDI 17 JUIN 1922

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

TARIFS D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse. 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,50

Commerciales (la ligne).....0,60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

Un bel effort dans les Basses-Alpes

La désertion des campagnes, qui diminue chaque jour le nombre des producteurs pour chaque jour augmenter le nombre des consommateurs ou de parasites, est un péril économique et social trop grave pour qu'on ne signale tous les mouvements qui peuvent se dessiner contre lui.

Or, il est des régions où cette désertion se ralentit. Les villes des environs n'y aspirent plus avec la même force irrésistible les populations rurales. Des communes purement agricoles gagnent en nombre d'habitants ou n'en perdent plus.

Ce phénomène si intéressant se produit sur divers points des Basses-Alpes. C'est M. Arbos, maître de conférences à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, qui le remarque dans l' «Annuaire de la Société française d'économie alpestre.»

Ce vaillant département, qui a sacrifié pour la défense de la patrie plus que les autres départements français (c'est lui qui a fourni d'importants contingents « des diables bleus » et il a perdu à la guerre un septième de sa population), ce département donne l'exemple aujourd'hui du retour à la terre.

Ces arrêts dans l'émigration sont dus en particulier au progrès des méthodes culturales, au mouvement d'industrialisation et de commercialisation qui tend à se généraliser.

Le mouvement est encore un peu désordonné. Les leçons ne portent pas encore dans la pratique tous leurs fruits. Mais conjointement à l'emploi de chemins de fer à voie normale ou étroite, à l'usage d'excellentes routes ou les services automobiles sont actifs, une vie nouvelle s'organise qui fait place à la routine, qui « prend » peu à peu le paysan et lui ôte le goût de tenter l'expérience hasardeuse et désastreuse des villes.

Un des symptômes de ce phénomène est la substitution progressive du cheptel bovin aux grands troupeaux de moutons.

Des terrains soumis jadis à des cultures dérisoires se changent en prairies ; des laiteries se créent. Dans le canton d'Annot, le nombre des vaches laitières a triplé.

Ailleurs, ce sont les industries rurales qui retiennent l'homme à la terre et même commencent à l'y attirer. Près de Digne, dans le canton de Barrême, qui se livre à la culture de la prune dite brignole et à la distillation des plantes à parfums dans les cantons de Saint-André-de-Méonilles et à Colmars, traversés par le Verdon, la population tend à augmenter. Ailleurs, ce n'est plus le déficit : c'est la stagnation, mais ce sera demain l'accroissement.

Que l'on donne à nos agriculteurs des engrais et des facilités de crédit, que l'on continue à les protéger d'une manière équitable, malgré les vociférations des intermédiaires et des parasites, et l'on verra se généraliser l'exemple que commence à donner le département des Basses-Alpes pour le repeuplement des campagnes.

Jacques DEVILLIERS.

du *Radical*.

Contre le vagabondage des écoliers

Tandis que le projet de loi sur la fréquentation scolaire s'attarde au Sénat, ou le texte adopté en première lecture le 21 novembre dernier a du être remanié, les municipalités qui tiennent à faire respecter la loi sur l'obligation de l'instruction primaire devancent la promulgation de l'article 6 voté au Luxembourg en prenant des mesures propre à réprimer le vagabondage des enfants pendant les heures de classe.

La Ville de Paris dont le conseil municipal avait adopté le 22 décembre 1888 une délibération réclamant l'institution de mesures de police en vue d'assurer la fréquentation assidue des écoles mais qui n'avait pu jusqu'ici optenir l'exécution de cette délibération est décidée à suivre le bon exemple donné par de nombreuses communes, Rouen, Périgueux, Saint-Ouen, Montrouge Troyes, Lyon, Saint Brieuc, etc., pour ne citer que de grandes villes.

M. Paul Guichard, directeur de la police parisienne déférant au désir manifesté par les maires de la capitale de voir prendre enfin des mesures pour la répression des infractions à la loi du 28 mars 1882, vient d'inviter les commissaires d'arrondissement à se mettre d'accord avec les inspecteurs de l'enseignement primaire pour l'exécution des prescriptions suivantes :

1° Les enfants des écoles seront prévenus par leurs maîtres, que s'ils sont trouvés à vagabonder aux heures de classe, ils pourront être arrêtés par les gardiens de la paix et leurs parents punis conformément à la loi ;

2° Des instructions seront données aux gardiens de la paix pour qu'ils interpellent les enfants de 6 à 13 ans trainant dans les rues pendant les heures de classe. Lorsque ces enfants seront inscrits dans une école, les gardiens de la paix les conduiront au poste le plus voisin ou leur parents viendront les réclamer. Un rapport sera transmis au bureau des écoles de la mairie, qui inscrira d'office ces enfants à l'école la plus voisine du domicile de leurs parents.

3° Tous les quinze jours, des gardiens en bourgeois s'informeront auprès des directeurs d'écoles, des absences injustifiées et répétées, ils procèderont à une enquête sommaire dont les résultats seront communiqués à ces directeurs pour qu'ils prennent les mesures jugées utiles.

P.-G. M.

CHOSES & AUTRES

L'HOMME-MOUTON.

A la dernière séance de l'Académie des sciences, il a été révélé que l'on peut injecter à l'homme, quand son propre sang est insuffisant, du sang de mouton. Sang de mouton et sang d'homme sont pour ainsi dire interchangeables.

Etait-il nécessaire de cette découverte pour nous apprendre que l'homme a non seulement les globules rouges, mais souvent l'âme des bovidés.

Mouton, l'homme l'est dans ses actes. Il agit surtout par inertie et par imitation. Faire comme les autres, ne pas se faire remarquer est pour lui la sagesse. Il rougirait, les brebis surtout de ne pas s'habiller comme tout le monde. En réalité, ces gens que vous voyez passer dans la rue, ce ne sont pas des individus, ce sont des exemplaires de quelques types répétés par toutes les fabriques.

Mouton, l'homme l'est aussi dans ses paroles. Il ne parle pas, il répète. Il prend l'accent de son voisin, ses intonations, ses formules, ses clichés. Ici cependant, il faut reconnaître au mouton cette supériorité qu'il ne parle pas s'il n'a rien à dire.

Mouton, l'homme l'est surtout dans sa pensée. Ce qu'il pense, allez le demander à ses parents, à son parti, à son cercle ou à son cénacle. La vérité, c'est ce que la majorité pense. Le chef-d'œuvre, c'est le livre ou la pièce qui ont eu le plus de succès. Et les plus revenus de tout sont les plus gobeurs.

Un mouton, un mouton, vous dis-je. Et c'est pourquoi le champ n'est plus qu'un chaos d'ornières, au lieu d'être fécondé par les sillons de la vie.

Jean LE MEUR.

Education Physique

Ce qui donne un caractère spécial à un exercice sportif, c'est la compétition, la lutte entre concurrents qui veulent se convaincre. Tous les prétendus sports ou n'entre pas cet élément ne sont que des jeux, des distractions physiques.

C'est d'ailleurs bien ainsi que les jeunes gens comprennent le sport. Leur enthousiasme juvénile, leur amour propre, le besoin qu'ils ont de mesurer leurs forces les portent vers ces compétitions de courses à pied, à bicyclette, ces matches de boxe, de foot-ball, de rugby, où ils peuvent trouver l'occasion d'affirmer leur supériorité physique.

Et c'est précisément en celà que le sport est mauvais pour eux et que son action est absolument nulle sur la régénération de la race.

Docteur RUFFIER,

du " Progrès Civique "

Chronique Locale

SISTERON

Concours de Tir.

Un concours de tir pour les S. A. G. de la subdivision de Digne aura lieu le dimanche 18 juin au Montaiguet. Dix sociétés sont inscrites dans la catégorie A (tireurs adultes) et dix dans la catégorie B (tireurs n'ayant pas encore satisfait aux obligations militaires).

Citons parmi les sociétés qui ont envoyé leur adhésion : La Provençale de Manosque ; la société sportive Pierre-Joubert de Fuveau ; la société sportive Septemoise, le Tir National de Forcalquier ; le Sporting Club Aixois ; le Gymnaste Sextien ; la Société mixte de Tir et de préparation militaire d'Aix ; le Velo Club Sainte-Cécile ; l'Avenir d'Aix ; l'Ecole des Arts et Métiers ; la Normalienne.

Le Concours de Tir du 18 juin est doté de nombreux prix (médailles et diplômes offerts par le Ministre de la guerre. Il est placé sous la présidence d'honneur du général Mas et la présidence effective d'un officier de la garnison de Digne assisté de deux membres civils.

On nous prie d'annoncer qu'on trouvera sur le terrain un bar-buffet.

—o—

Tentative de vol.

Deux messieurs et une dame — trois riches américains — de passage dans notre ville, se sont arrêtés avant-hier en face un hôtel pour déjeuner, laissant automobile et bagages au dehors.

Au moment de partir, grande fut leur surprise en voyant la grande malle ouverte. Ils constatèrent avec douleur que les objets auxquels ils tenaient le plus avaient disparus, soit un joli canotier dernière mode, un panama équateur et un beau chapeau modèle pour dame qu'ils venaient d'acheter à la succursale de la maison *INNOCENTI*, rue Mercerie, en face la Coopérative, Sisteron.

Sans porter plainte, les trois américains avant de partir sont retournés au magasin de Chapellerie et Modes de la rue Mercerie, faire l'acquisition de nouveaux chapeaux, disant qu'ils n'avaient jamais été si bien coiffés que par la maison *INNOCENTI* qui vend la dernière mode et le meilleur marché de tous.

Fabrique à Digne, 9, boulev. Gassendi.

—o—

Hyménée

Mercredi dernier, a été célébré le mariage de M. Baille Lazare, le sympathique commis des postes avec la toute gracieuse Mlle Emélie Truphemus, tous deux domiciliés à Sisteron.

A cette occasion les nouveaux mariés ont versé entre les mains de l'officier de l'état-civil qui a procédé au mariage, la somme de 20 fr. destinée à être affectée à l'embellissement du monument aux morts pour la Patrie qui a été versée entre les mains du président du comité.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de prospérité et de bonheur.

—o—

Comice Agricole.

Le Comice Agricole de l'arrondissement de Sisteron composé de délégués du Conseil municipal et du Syndicat agricole de Sisteron s'est réuni à la mairie lundi dernier, en vue de l'organisation du concours-exposition de 1922. Le bureau a été constitué de la façon suivante : président d'honneur, M. le sous-préfet de Sisteron ; président, M. Bonfort ; vice-président, M. Brochier Emile ; secrétaire, M. Chabert Léon ; trésorier, M. Chastel Henri.

La date de cette pacifique manifestation agricole a été fixée au samedi 16 septembre prochain. D'importantes et nombreuses primes en argent et des médailles d'argent, vermeil et bronze seront décernées aux exposants.

Une catégorie nouvelle comprenant les maraichers, horticulteurs et pépiniéristes spécialistes, présentant des expositions d'ensemble de produits, a été créée.

© VILLE DE SISTERON

Le concours sera en outre ouvert à tous les produits de nos agriculteurs : blés et graines de semence, pommes de terre, légumes, fruits, etc. Des prix appréciables récompenseront les plus beaux spécimens présentes des races ovine, bovine, porcine et caprine ainsi qu'aux chevaux et juments de trait. L'industrie agricole ne sera pas oubliée non plue.

Nous donnerons prochainement de nouveaux et plus amples détails à ce sujet. Nous sommes d'ores et déjà persuadés que le succès du concours-exposition du Comice agricole de 1922 ne le cèdera en rien aux beaux concours d'avant-guerre.

Services d'autobus.

Au moment ou nous arrivons à la bonne saison estivale nous croyons être agréable aux personnes du dehors qu'intéresse notre belle région, en publiant les différents services d'autobus qui rayonnent de Sisteron pour leur permettre d'excursionner.

Courrier de Sisteron La Motte

Départ de Sisteron, 17 heures ;
Arrivée à La Motte, 18 h. 30 ;
Départ de La Motte, 4 h. 30 matin ;
Arrivée à Sisteron, 6 heures ;

Courrier de Sisteron-Turriers

Dèpart de Sisteron, 13 h. 15 ;
Arrivée à Turriers, 17 heures ;
Départ de Turriers, 5 h. 30 matin ;
Arrivéé à Sisteron, 9 h. 30 ;

Courrier Sisteron-Séderon par Laragne

Départ de Sisteron, 13 heures ;
Arrivée à Laragne, 14 h. 30 ;
Arrivée à Séderon, 17 h. 30 ;
Départ de Séderon, 6 heures, matin ;
Arrivée à Laragne, 8 h. 30 ;
Arrivée à Sisteron, 9 h. 30 ;

Courrier de Sisteron-Banon par Forcalquier

Départ de Sisteron, 13 heures ;
Arrivée à Forcalquier, 16 heures ;
Arrivée à Banon, 18 heures ;
Départ de Banon, 4 h. 30, matin ;
Arrivée à Forcalquier, 6 h 30 ;
Arrivée à Sisteron, 9 h. 30 ;

Cet autobus dessert Peipin, Châteauneuf-V-S-D, Mallefougasse, Cruis, St. Etienne-les-Orgues, Fontienne, Forcalquier, St. Michel, Revest-des-Brousses et Banon.

Courrier Sisteron-Séderon par la vallée du Jabron

1er Service.

Départ de Sisteron, 16 heures ;
Arrivée à Séderon, 19 heures ;
Départ de Séderon, 6 heures, matin ;
Arrivée à Sisteron, 9 heures ;

2em Service.

Départ de Sisteron, 11 heures, matin ;
Arrivée à Séderon, 13 heures ;
Départ de Séderon, 15 h. 30 ;
Arrivée à Sisteron, 17 h. 30 ;

Ce 2em service sera en correspondance directe avec Buis-les Barronnies et Orange. Il ne fonctionnera que pendant la saison d'été, c'est-à-dire du 1e juillet au 15 octobre.

Courrier de Sisteron Gap par la vallée de la Durance

Départ de Sisteron, 5 heures 30, matin ;
Arrivée à Gap, 8 heures ;
Départ de Gap, 16 heures ;
Arrivée à Sisteron, 19 heures ;

Conseil Municipal.

Séance du 9 juin. présidence de M. Thélène, maire.

Les indemnités de résidence aux instituteurs et institutrices sont supprimées à ces fonctionnaires depuis le 1e janvier 1922 dans les communes dont la population n'atteint pas 5 000 habitants. A titre bienveillant et selon les indications données par M, le Préfet le conseil décide que la moitié de l'indemnité précédement allouée leur sera payée à titre transitaire et pendant l'année 1922 seulement. MM. Maldonnat. Meyson, Blanc, Lieutier Marcel, Brochier, Chastel Javel et Lieutier Pascal sont désignés pour l'organisation du comice agricole en coopération avec la Commission du syndicat agricole et une subvention de 1200 francs est allouée au dit comice. A titre éventuel et dans le cas où l'administration des postes remplacerait par un courrier en voiture le courrier à pied qui fait actuellement le service de Sisteron à Saint-Geniez, une subvention annuelle de cinq cent francs sera allouée par la commune de Sisteron.

Le conseil vote le budget supplémentaire de 1922 et le budget ordinaire de 1923 des chemins vicinaux tels qu'ils sont présentés par l'administration des ponts et chaussées Plusieurs conseillers exposent les doléances de la population sur le mauvais état d'entretien de ces chemins ou l'administration ne fait faire aucune réparation malgré la forte contribution qu'elle impose à la commune Les réclamations seront transmises à qui de de droit. Sont approuvées deux déiibérations du conseil d'Administration du Collège tendant à prélever sur le boni de cet établissement ; 1° Une somme de 500 fr, pour achat de livres pour la distribution des prix ; 2° la somme nécessaire pour porter à 1200 le traitement annuel du concierge. Le conseil décide que la commune prendra à sa charge une somme d'environ 2000 f. restant dûe par le comité du Monument aux morts qui sera porté en dépenses au budget aditionnel de 1922. Le conseil décide en principe l'aliénation à l'amiable d'un terrain communal situé au quartier de Paréssous si des offres sérieuses sont faites par les intéressés.

Le conseil réuni ensuite en comité secret solutionne diverses demandes d'assistance aux femmes en couches, vieillard et incurables. familles nombreuses.

—o—

Eldorado. — Demain soir Bal.

Eldorado-Cinéma.

Direction Pélestor

Ce soir grande séance cinématographique. Rideau à 9 h. 30.

C'est au prix d'énormes sacrifices que la Direction s'est assuré l'exclusivité du plus beau film français

L'ASSOMOIR

d'après l'œuvre célèbre et inoubliable d'Emile Zola, l'auteur de l'inneffaçable succès TRAVAIL.

Ce film est en 4 époques de 5 parties chacune et laisse loin derrière lui tous les chef-d'œuvres adaptés à l'écran jusqu'à l'heure actuelle.

Parfaitement discutés par des critiques professionnelles pour montrer nettement les vices des humains ce film n'en est pas moins le plus moral, l'auteur n'a cherché qu'à rendre meilleur ceux qui sont mauvais et cela par des exemples.

Nul doute que tout le public se donnera rendez-vous à l'Eldorado, pour la présentation de ce chef-d'œuvre.

Avis très important. — Ce film ne sera donné qu'aujourd'hui samedi.

Demain dimanche à 3 heures en matinée, *MYSTÉRIA*, 2e épisode.

Prix ordinaire des places.

—o—

Monument aux morts.

ARRÉTÉ :

Par arrété de M. le Maire de Sisteron en date du 13 juin courant il est interdit sous peine de contravention :

1° — De laisser stationner les animaux et les véhicules à une distance moindre de 4 mètres de la barrière du monument.

2° — De parquer des troupeaux transhumants ou autres sur toute l'étendue de la place de l'église.

3° — L'espace compris entre le monument et la route nationale devra toujours être libre Les jours de fêtes, foires et marchés aucun forain ne sera autorisé à s'y installer.

Foire

Peu de monde, peu d'affaires. En voiçi la mercuriale : Bœufs, 2,75 à 2,80 ; Agneaux, 3,75 à 4,25 ; Moutons, 3 à 3,25 ; Brebis, 2 à 2,50 ; Porcs gras, 4 ; Porcelets, 3,75 à 4,25 Chevreaux, 3 à 3,25 ; Œufs, 2,75.

Société de chasse.

Les membres de la société chasse de St-Hubert et de la Haute-Durance" sont convoqués en assemblée générale le samedi 17 juin à 9 heures du soir dans une des salles de la mairie, présence indispensable.

Casino-Cinéma.

Ce soir à 8 h. 30 grande séance cinématographique et musicale, Au programme :

Au Sahara grand drame.

LA POCHARDE dernier épisode : *Le châtiment.*

Fritzigli, c'est l'idéal, comique.

Le piano sera tenu par M. Bombled, chef de musique.

Consommations de 1e choix — Glaces

Dimanche matinée à 2 heures. Prix ordinaire des places.

Etude de Me Léon BERTRAND notaire à Carpentras, Vaucluse

SOCIETE COMMERCIALE D'ALIMENTATION

Société Anonyme au Capital de 1.500.000 francs.

dont le Siège social est à CARPENTRAS, Boulevard Amiral Avellan

Augmentation de Capital

Nomination de deux nouveaux Administrateurs

I. Aux termes d'une délibération en date du sept mai mil neuf cent vingt-deux dont copie est annexée à la minute d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu par Me BERTRAND, notaire à Carpentras le douze mai mil neuf cent vingt-deux, l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la *Société Commerciale d'Alimentation*, société anonyme dont le siège est à Carpentras, Boulevard Amiral Avellan, a décidé :

Que le capital de cette société qui était alors de 1 291 500 francs serait augmenté de 208 500 francs par l'émission au pair de 417 actions de 500 francs chacune payables en totalité en espéces ou compensées avec des sommes dûes par la Société aux souscripteurs et exigibles ; et que, par suite, le capital sera porté à 1.500 000 francs.

Que le Conseil d'Administration recueillerait la souscription des nouvelles actions, recevrait les versements, constaterait les compensations opérées, ferait la déclaration notariés de souscription et de versement et remplirait toutes les formalités nécessaires.

II. Suivant acte reçu par Me Bertrand, notaire sus-nommé, le 12 mai 1922 les membres composant le Conseil d'Administration de la Société Commerciale d'Alimentation ont declaré que les 417 actions nouvelles de 500 francs chacune émises en exécution de la délibération précitée ont été souscrite par 12 personnes et que chaque souscripteur a, soit versé en espèces, soit compensé avec des sommes à lui dûes par la Société et exigibles, une somme égale à la totalité des actions par lui souscrites ; auquel acte est demeurée annexée une liste dument certifiée contenant les noms, prénoms, qualités et domiciles des souscripteurs, le nombre d'actions souscrites et le montant des versements effectués ou des compensations opérées par chacun d'eux.

IIi. Par une délibération en date du vingt-un mai mil neuf cent vingt-deux dont copie a été déposée pour minute à Me Bertrand, notaire, par acte du vingt-six du même mois de mai. l'assemblée générale de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la Société a :

1° Reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versement faite par le Conseil d'Administration de ladite Société aux termes de l'acte reçu par ledit Me Bertrand, notaire, le douze mai mil neuf cent vingt-deux.

2° Décidé que par suite de l'augmentation de capital la rédaction de l'article 10 des statuts serait modifiée et remplacée ainsi qu'il suit :

Article 10

Le Capital Social est fixé à la somme de 1.500.000 francs et divisé en 3000actions de 500 frs. chacune dont 1008000 frs. formant le capital originaire, 112.000 frs. montant de la première augmentation de capital par apport-fusion de M. Emile Morard, négociant à Apt ; 171.500 frs, montant de la deuxième augmentation de capital par apports-fusion de M. Joseph Grouiller, négociant à Cavaillon et de MM. Emile François Vollaire et Marcel Louis Gabriel Eysseric, négociants à Sisteron ; enfin 208.500 francs représentant l'augmentation de capital résultant des delibérations des Assemblées Générales extraordinaire des actionnaires des sept et vingt-un mai mil neuf cent vingt-deux.

3e Décidé, dans les termes de l'article 27 des statuts, de porter de trois à cinq le nombre des membres du Conseil d'Administration.

Comme conséquence l'Assemblée Générale a nommé comme nouveaux membres du Conseil d'Administration pour un an :

1° M Emile Morard ;
2° Et M. Julien-Martial Prat.

Messieurs Morard et Prat, présents à l'Assemblée ont déclaré accepter les fonctions de membres du Conseil d'Administration de la société.

Pour extrait :

Signé : Léon BERTRAND,
Notaire.

Expéditions : 1° De l'acte notarié du douze mai mil neuf cent vingt-deux, de la liste y annexée ainsi que de la copie aussi y annexée de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du sept mai mil neuf cent vingt-deux ; 2° Et de l'acte de dépôt du vingt six mai mil neuf cent vingt-deux et de la copie y annexée de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du vingt-un mai mil neuf cent vingt-deux, ont été déposés le neuf Juin mil neuf cent vingt-deux au Greffe du Tribunal Civil de Sisteron pris comme Tribunal de Commerce et de la Justice de Paix de ladite ville.

Pour mention,

Signé : Léon BERTRAND,
notaire.

En vente à l'imprimerie-librairie Lieutier : cartes illustrées, romans, cahiers encre, Tous articles de pêches et photographiques, Stylos, Valises porte habits, mallettes.

ON DEMANDE un demi-ouvrier ou un apprenti à la patisserie-confiserie, Bonnet rue Droite.

Nos abonnés qui n'ont pas renouvellé leur abonnement des mois de mai et juin de " Sisteron Journal " sont priés de nous en adresser leur montant s'ils ne veulent pas subir une interruption dans l'envoi du journal.

© VILLE DE SISTERON

ÉTAT-CIVIL

du 9 au 16 Juin 1922

NAISSANCES

Jean-Marie Paul Plume, rue Pousterle.

Publications de Mariage

Entre : M. Louis Léopold Roman propriétaire et Mlle Noélie Amélie Clémence, Allemand s. p. domiciliés à Sisteron.

Décès

Simone Clémentine Richaud, 3 ans.

Etude de Me Guillaume Buès,
Capacitaire en Droit,
notaire à Sisteron (Basses-Alpes)

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIÈME AVIS

Suivant acte reçu par Me **Buès**, notaire à Sisteron, le 8 juin 1922, Monsieur Marcellin dit "Célestin" **Clément**, propriétaire à Sisteron, a vendu à Monsieur Marceau Auguste **Ferrary**, mécanicien demeurant à Sisteron, le fonds de commerce d'épicerie et de débit de boissons, liqueurs et spiritueux exploité à Sisteron, faubourg de la Baume, dans un immeuble appartenant à Monsieur Louis Rogon.

Opposition dans les 10 jours de la présente insertion à peine de forclusion

Pour deuxième et derniere insertion :

BUES, notaire.

CHAPELLERIE FRANÇAISE

N. CLÉMENT, Rue Droite, Sisteron.

M. Clément informe les commerçants en chapellerie qu'il tient a leur disposition un stock formidable de chapeaux et casquettes des principales fabriques françaises avec des prix défiant toute concurence à qualité égale.

A NOS LECTEURS

En recommandant la poudre Louis Legras à nos lecteurr atteints d'asthme, de catarrhe de suites de bronchites, nous leurs éviteront bien des souffrances. Cette merveilleuse poudre qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Uniserselle de 1900. calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux de vieilles bronchites et guérit progressivement Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr,95 (impôt compris,) adressé à Louis Legras, 139, Bd, Magenta à Paris.

A vendre ou à louer

pour le 24 août, un

Vaste et beau Domaine

en plein rapport, toutes commodités, eau dans les écuries, toutes machines agricoles servant à l'exploitation de la propriété. S'adresser à *M. Michel* Alexandre, propriétaire à Vaumeilh (A-H)

Mauvaise Vue - Surdité

PROVOQUÉE PAR L'AGE OU LA MALADIE

YEUX ARTIFICIELS

NOUVELLES PROTHÈSES MOBILES

L'application en sera faite immédiatement et sans douleurs

Nous apprenons que M. ROUVIERE, un des **ocularistes** le plus réputé de Lyon, 20, Cours Morand, sera de passage de 8 à 3 h. à :

SISTERON le 24 Juin Hôtel des Acacias.
APT. le 25 juin Hotel du Louvre.
CAVAILLON le 26 Juin Hôtel Moderne.
CARPENTRAS le 27 Juin hôtel Michel.
SALON le 28 juin hôtel de la Poste.
ORANGE le 30 juin Hotel de la Poste et des Princes.
ARLES le 1e Juillet hôtel du Forum.

L'ŒIL et L'OREILLE sont les organes qui nous mettent le plus directement en relations avec le monde extérieur c'est eux qui nous donnent les perceptions les plus précieuses ; la faculté de **Voir** et **d'Entendre** aussi, une diminution de sensibilité de l'une des ces facultés devient-elle pour nous, une source des plus **Graves Dangers.**

NOUVELLES Combinaisons optiques grossissant 1|8, pour **Amblyope, cataractes,** opérées ou au début, **strabisme (ENFANTS QUI LOUCHENT).**

Nous invitons très instamment à profiter de passage de ce grand spécialiste réputé, qui corrigera les vues les plus mauvaises et livrera tout ce qui est nécessaire à une **bonne vision et audition.**

Etude de Me ROUBAUD
notaire à **Siteron**

A VENDRE
MAISON

à Sisteron, Place du Marché 4 étages sur rez-de chaussée comprenant deux magasins, appartenant à *M.* Etienne.

Pour traiter s'adresser à Me Roubaud, notaire.

A VENDRE
campagne du Plaisir

sise à proximité de la ville de Sisteron d'environ 41 hectares, Bâtiments, labours, près, bois, paturages avec bergerie. S'adresser à Me **Roubaud** notaire

---

A VENDRE
une propriété

labourable sise à Sisteron, quartier de Champ-Brancon, avec petit bastidon et citerne, ayant servie autrefois de poudrière.

Pour renseignements s'adresser à Me **Laborde**, notaire à St-Geniez.

BANQUE

CHABRAND ET P. CAILLAT

GAP

succursale :

Place du Tivoli, 1, SISTERON

Escompte de tous les effets de commerce français et étrangers

Bons de la Défense Nationale

Paiements de tous coupons français et étrangers

ORDRES DE BOURSE

Vente et Achat de Titres

Emission de 10,000 obligations de 500 francs

Papeteries VALDOR

Société Anonyme au capital de 5.000.000 de francs.

USINES de

La Fontaine (Vaucluse) ;
des Garennes (Vaucluse) ;
des Martinets (Vaucluse) ;
de Jabron - Sisteron.

Intérêts **6 1|2 o|o** *net de tous impôts présents et futurs*

PRIX D'EMISSION : 490 FRANCS

Sous d'éduction du 1e coupon, **480,50**

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS DE CHARPENTE ET DE MENUISERIE

Ancienne Maison CONIS-BAILLE

BARLE SERAPHIN

successeur

DEMANDER LES NOUVEAUX PRIX

S'adresser au bureau ouvert toute la journée, aux CORDELIERS

OCCASIONS

Un phonographe à aiguille, avec 14 disques, bon état, 150 francs.

40 tables de 2 m. ⋈ 0,80 soldées à 15f.
50 bancs de 2 m. soldés à 4 fr.
10 bancs de 3 m. soldés à 5 fr.
Planches, état neuf de 15 à 25 c/m. de largeur, hauteur 1 m. 95, de 25 à 27 millimètres, le mètre carré 4 fr.
4 marmites en tole d'acier, 62 lit.
1 marmite — 117 »
1 marmite plate 78 »
4 marmites de poèle, fonte, de 15 à 25 litres et chaudrons tôle étamée.

Prix divers

S'adresser chez M REVEST, ferblantier, place de l'Horloge, Sisteron.

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses,** augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière,** et les **organes essentiels.** C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets. **Prix :** Le flacon ou la boite de 50 cachets : **8 francs.** Franco : **9 fr. 30** — **La cure** complète de **4** flacons ou 4 boites : franco **32 francs.**

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - **PARIS** - et toutes Pharmacies.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de

M. Glaser *le reputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sébastopol,*

qui visite la région depuis de longues années,

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séancé tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.

En voici des preuves :

Parmi des milliers quelques personnes guéries nous autorisant à publier leur adresse.

M. GUIDETTI. rue Puy de Lôme, Maison Bernardin La Ciota (B-du-R.) hernie guérie.

M. GARNIER J.-A. quartier de la Banne, à Auriol (B-d R) Hernie volumineuse guérie.

M. NAVARRE J. chez Mme Sauran le Couperdon à Miramas (B-du-R.) hernie guerie.

M. Armand Félix, quartier Rhunamp Orange, (Vaucluse) hernie double guérie.

M. Grailles Hillide à Tanneron par Haubeau (VAR) hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à **SISTERON,** samedi 24 juin de 8 h. à 3 h. Hôtel des Acacias.

à DIGNE, 25 juin de 8 à 2 Hôtel Boyer Mistre.

à FORCALQUIER, 26 juin de 8 h. à 3 h. hôtel des Lices.

à Veynes lundi 3 **juillet** de 8 h. à 2 h. Hôtel de la Gare.

Nouvelle Ceinture Ventrière
Grossesse. Obésité
Matrice, Déplacement des Organes
Brochure FRANCO sur demande

---

l'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

F. HAUËT

SEUL REPRÉSENTANT

Le plus facile des Concours

LA MEILLEURE ANNONCE

à rechercher parmi celles publiées dans

EXCELSIOR

DEUX CENTS PRIX

dont 12.000 frs en espèces

Règlement dans le No du Dimanche 11 Juin

d'EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN

Retenez-le de suite chez votre marchand.

AFFAIBLIS GUÉRIS par la

MINÉROLASE DUPEYROUX : *Mme Albert DAUVERGNE, 15, rue Montbauron, Versailles (Seine-et-Oise),* (Entérite avec hémorragies intestinales depuis 1 an), rétablie en 10 mois (Attest. du 28 fev. 1922); *M. Jules MAES, à Ormoy-Villers (Oise),* resté frileux, fragile, sensible au froid, sujet aux rhumes, sans grand appétit, à la suite d'une pneumonie contractée en 1911, complètement rétabli en 21 mois Attest. du 23 fevr. 1922); *M. Maurice THIERRY, Ferme de la Grange, à Saint-Paterne (Indre-et-Loire),* éprouvait, dès son jeune âge, une grande faiblesse aux changements de saison, manquait d'appétit, était resté petit, est devenu fort et robuste après 2 années de traitement. Agé actuellement de 17 ans, il pèse 60 kilos et mesure 1m62 (Att. est. du 14 fév. 1922); *Mme Marthe PRENANT, à Mondoubleau (Loir-et-Cher),* avait toujours été très nerveuse, a souffert, en décembre 1918, d'un mal de gorge, puis, en quelques jours, est tombée dans un état de faiblesse très grave au point qu'elle n'avait plus aucune force dans les jambes et qu'il fallait l'aider à marcher, de plus, son caractère était toujours agacé par des idées noires et par une sensation de constriction dans la poitrine; a été fortifiée et améliorée au bout de 3 mois au point de pouvoir reprendre ses occupations habituelles, guérie en 35 mois (Attest. du 10 fév. 1922); *Mme Juliette BINVAULT, à St-Règles (Indre-et-Loire),* profondément anémiée par un allaitement trop prolongé de 15 mois, affaiblie, sans appétit, fatiguée au moindre travail, forcée de garder le lit des journées entières, 2 ou 3 jours par semaine, opinions très pâles et douloureuses, améliorée en 3 semaines, complètement rétablie en 2 mois (Attest. du 8 fev 1922). La *Minérolase Dupeyroux* est le moins cher des fortifiants car la bouteille, suffisante pour une cure de un mois ou deux, suivant l'âge, est envoyée fce à domicile contre 11 fr. en mandat-carte adressé au Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, qui expédie gratis et franco sur demande, son *Etude* sur la Minérolase et *un questionnaire pour consultations GRATUITES par correspondance.*

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Passard ; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille chez Mme Monier, kiosque 12, des allées de Meilhan.

A VENDRE
Moto et Side-Car

marque Harley-Davidson, 10 H. P. très bon état (carte-grise).

S'adresser à M. FAURE, photographe, 40 rue Droite, Sisteron.

Chaussures en tous Genres

AUTRAN Adolphe

11, Rue de Provence - SISTERON -:-

GRAND ASSORTIMENT DE CHAUSSURES DE LUXE

HOMMES, DAMES, GARÇONNETS, FILLETTES, ENFANTS

Toile blanche, Tennis, Espadrilles, Corde

CHAUSSURES DE CAMPAGNE

sur mesures, fabriquées dans son atelier

— Réparations —

PLUSIEURS ARTICLES SOLDÉS

Le tout à des prix très réduits

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

— Gros et Détail —

Exposition de Digne 1883

Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil

Médaille d'Or

Spécialité de Chapeaux satin collés

Transformations pour Dames seulement

BLANCHISSAGE DE PANAMAS

Succursales :

SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,

SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Faubourg La Baume

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORDEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils
de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE

Maroquinerie - Articles de fantaisie

PASCAL LIEUTIER

25, rue Droite -- SISTERON — B.-Alpes

Cycles - Automobilés - Camions - Tracteurs - Moteurs Industriels

HUILES - ASSORTIMENT COMPLET D'ACCESSOIRES - NOUVEAUTES

GARAGE CENTRAL

BUÈS Frères, Place de l'Eglise - Téléphone 18.

SISTERON

SOUDUE AUTOGENE **Atelier de Mécanique** **Réarations en tous genres**

AGENCE Regionale des
- Bicyclettes SVELTE et PEUGEOT
- Motocyclettes BLERIOT et PEUGEOT
- Voiturettes E H P

En magasin:
Stocks permanents de PNEUS et Chambres
- TORRILHON vélo
- DUNLOP moto
- GOODRICH auto

BANDAGES PLEINS POUR POIDS LOURDS

TOUTES AUTRES MARQUES SUR DEMANDE

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON